

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1254

présenté par
Mme Decodts, rapporteure thématique

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 24, substituer aux mots :

« n'est pas »,

les mots :

« ne peut être ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.